

A PROPOS DE LA NOTATION COLLECTIVE

J'ai fait la tentative depuis trois ans de la notation collective à l'oral. Elle concerne deux genres différents :
— le contrôle de la leçon
— la présentation d'un exposé ou d'une recherche personnelle.

Examinons le cas simple du contrôle des connaissances de la leçon antérieure, appelé interrogation orale. La désignation de l'interrogé peut être faite par le maître en fonction de ses besoins en notes, ou par appel de candidatures. L'élève peut répondre de sa place, ou venir au tableau. C'est selon les circonstances et les besoins. Le mode d'interrogation pourra être varié à l'infini : croquis à faire au tableau, interrogation à partir d'une carte muette, d'une gravure non légendée, d'une diapositive.

Dans un cas ou dans l'autre, il est important que les questions viennent de la classe, ce qui n'exclut nullement l'intervention du maître.

Avantages

— L'interrogé est mis en confiance, puisque ses propres camarades vont poser les questions. L'interrogation n'est pas alors un tribunal.

— Une question est lancée. Il faut qu'elle soit exprimée en un français correct, d'où effort de mise en forme par le questionneur.

— L'élève répond. On passe à une autre question. S'il ne sait pas, le questionneur doit donner la réponse.

Cela évite les questions fantaisistes ou perfides. Il y a mise en responsabilité des deux côtés.

— A nul moment, l'attention ne baisse. Beaucoup veulent poser leur question. Mais on attend son tour en écoutant les réponses aux questions de la classe car la responsabilité de la notation est là pour maintenir l'esprit en éveil.

La notation

Comme je l'ai dit, elle est collective. Chacun marque sur un papier son appréciation (de A à E, par exemple). Puis par un vote à main levée, on conserve l'appréciation qui recueille le plus grand nombre de suffrages. Il est important que le maître n'ait qu'une voix, comme les élèves, sinon le système est faussé. En cas d'égalité, on jouera toujours l'avantage comme en sport.

Conclusion

L'expérience montre qu'il n'y a guère que des avantages au système. Si les élèves sont un peu surpris au début, le rôdage est très vite fait. J'ai très rarement vu des notes de complaisance ou trop de rigueur dans l'appréciation. C'est souvent l'interrogé qui se sous-évalue ; rarement la classe se trompe. De toute façon la subjectivité d'une notation collective est moindre que celle de l'appréciation individuelle du maître !

Marc PRIVAL